



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

PROTOCOLE SANITAIRE CAMPS EEIF 2020

24/06/2020

A destination des chefs de camps et des animateurs pour l'été 2020

Les principes clés¹

- ✓ **Tous les camps en France sont autorisés.**

- ✓ **Les camps sont nécessaires au bien-être des jeunes, ils sont un espace de respiration essentiel.**

- ✓ **Les gestes barrières font partie intégrante de la vie du camp**
 - **Lavage des mains fréquent**
 - **Nettoyage quotidien des espaces communs**
 - **Distanciation physique (1m) et/ ou port du masque lorsque ce n'est pas possible**
 - **Cloisonnement du camp vis-à-vis de l'extérieur**

- ✓ **L'organisation du camp est adaptée aux consignes sanitaires**
 - **Privilégier la vie en sous-groupe (aux EEIF : sous camp)**
 - **Adapter l'intendance**
 - **Renforcer le rôle de l'assistant sanitaire**
 - **Mettre en place des équipements et une logistique facilitant le respect de gestes barrières**

¹ *Tous ces principes de mesures sanitaires et le protocole qui en découle sont strictement applicables au cours des camps d'été 2020, jusqu'à nouvel ordre. Si de nouvelles mesures nous étaient communiquées par le gouvernement, les chefs de camp en seraient informés.*



Table des matières

Les principes clés	1
1. UN CAMP SCOUT, UN LIEU PROTECTEUR	3
2. UN RISQUE FAIBLE, DES BESOINS IMPORTANTS, UN EQUILIBRE A TROUVER.....	4
3. LA PREVENTION EN AMONT.....	4
4. LES TRANSPORTS	5
I. BIEN VIVRE SON CAMP	6
1. RYTHME DE VIE.....	6
1.1 Prendre son temps.....	6
1.2 S'installer confortablement	6
1.3 Simplement vivre ensemble : une charte de vie	7
2. EN MAITRISE.....	7
II. CONCRETEMENT SUR LE TERRAIN DE CAMP	8
1. MISE EN PLACE DU RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES	8
1.1 Les gestes barrières.....	8
1.2 Le lavage des mains.....	8
1.3 Le port du masque, une exception.....	9
2. LA VIE DE CAMP.....	11
2.1 Le sous camp est l'unité de base.....	11
2.2 Les activités	11
2.3 Les sorties à l'extérieur du camp, activité d'autonomie.....	12
3. INSTALLATION DU TERRAIN DE CAMP	12
3.1 Dormir sous la tente.....	12
3.2 Les constructions.....	14
4. L'INTENDANCE.....	15
5. L'HYGIENE.....	17
5.1 Les sanitaires (tatites)	17
5.2 L'hygiène individuelle.....	17
6. LE MEDICAL EN CAMP	17
6.1 Le référent prévention covid-19	17
6.2 Le comité médical dédié covid-19.....	18
6.3 L'infirmierie	18
6.4 Les enfants présentant une pathologie	18
6.4 Suspicion de covid	20
7. CHABBAT SUR LE CAMP EN TEMPS DE COVID	21



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Ce protocole sanitaire décrit l'ensemble des mesures sanitaires à mettre en œuvre et respecter sur l'ensemble des camps organisés par les EEIF au cours de l'été 2020.

Les consignes détaillées dans ce document respectent :

- Les protocoles pour la reprise des accueils collectifs de mineurs avec hébergement (paru le 8 juin 2020) et pour la reprise des accueils de scoutisme avec hébergement (paru le 16 juin 2020) publiés par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative - Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- La réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs et accueils de scoutisme (Voir le guide réglementaire du Scoutisme-Français) –
- Les consignes internes des Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France. –

Elles s'inspirent des protocoles internes établis par d'autres associations de scoutisme (SGDF et EEUDF) que nous remercions pour leur aide précieuse

Le présent document est diffusé à l'ensemble des cadres bénévoles et staff participant aux camps d'été ainsi qu'aux salariés du Centre National. Il est accessible notamment aux familles, en ligne sur le site des EEIF (www.eeif.org)

CONSIGNES COVID

1. UN CAMP SCOUT, UN LIEU PROTECTEUR

Ce protocole sanitaire est adapté et applicable au contexte sanitaire actuel. Il recense les règles, consignes ou recommandations prises par l'association en tant qu'organisateur d'accueils collectifs de mineurs.

- Ces mesures sont proportionnées et adaptées au risque sanitaire actuel : Il apparaît donc important de ne pas ajouter des mesures supplémentaires à celles indiquées dans ce présent document
- Elles seront révisées si la situation sanitaire évolue et transmises par mail.
- Pour limiter les risques, la venue de personnes extérieures au camp est restreinte au strict nécessaire : pas **d'invités**. Les prestataires extérieures devront respecter les mesures sanitaires en vigueur (port du masque, lavage fréquent des mains et distanciation physique). Seule la venue des personnes du Centre National pour la tournée des camps pourra être maintenue.



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Les mesures habituelles aux accueils de scoutisme sont consultables dans le guide réglementaire du scoutisme français

2. UN RISQUE FAIBLE, DES BESOINS IMPORTANTS, UN EQUILIBRE A TROUVER

Il est important de trouver **un juste équilibre entre les gestes barrières nécessaires et le besoin de sécurité affective et émotionnelle, d'activité physique des enfants et des jeunes**. Les bâtisseurs/ batissettes, les éclaireurs/ éclaireuses et perspectives ont besoin d'une démarche positive et bienveillante, centrée sur l'essentiel : les gestes barrières ET le retour progressif à une vie la plus normale possible pour leur permettre de grandir et s'épanouir en sécurité.

- Les activités de scoutisme ont lieu en plein air, ce qui limite également le risque de contamination collective.

3. LA PREVENTION EN AMONT

En amont des camps et pour limiter encore le risque, il est demandé aux parents de ne pas envoyer leur enfant en camp s'il présente des symptômes de Covid.

Le Covid a comme particularité de pouvoir entraîner de multiples symptômes, la plupart non spécifiques (c'est-à-dire retrouvés dans d'autres maladies). **Il s'agit donc de ne pas poser un diagnostic tout seul sans avis médical.**

Un auto-questionnaire (cf. annexe) sera envoyé aux familles 3 jours avant le départ du camp en complément de la fiche sanitaire de liaison renseignée lors de l'inscription au camp². Le questionnaire est remis dument complété au responsable sanitaire du camp lors du départ.

Les responsables légaux du mineur seront invités à **prendre sa température avant le départ** pour le camp. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra y être accueilli. En revanche **aucun certificat médical ne peut être exigé** attestant de l'absence de risque de portage sain.

² Les EEIF collectent des données de santé concernant les jeunes participant aux camps qu'ils organisent avec le consentement des familles qui complètent la fiche sanitaire de liaison lors de leur inscription au camp. Les données qu'elle contient sont exploitées exclusivement par les cadres bénévoles dument autorisés en charge du suivi médical du jeune concerné ainsi que le personnel de santé le cas échéant pendant la durée du séjour et ne sont, sauf exception médicale ou juridique, pas conservées au-delà de la fin du séjour auquel le jeune a participé. Elles sont stockées sous forme papier par le responsable sanitaire



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Un animateur ou une animatrice présentant un ou plusieurs facteurs de risque³ décide, après avis médical si nécessaire, de sa participation ou non au camp. Il peut décider d'opter pour des mesures individuelles de protection. Ces aménagements individuels ne doivent pas impacter le fonctionnement du camp et la nécessité de proposer un cadre de vie adapté au bien-être des enfants accueillis.

Le lieu de camp est un espace privilégié pour prendre soin de soi et des autres.

Cette année en particulier, il sera nécessaire :

- D'apporter une **vigilance à l'hygiène individuelle**, en particulier des mains, et celle du lieu de camp
- **D'adapter les activités et organisation du lieu de vie de camp** afin de faciliter la distance physique, notamment en privilégiant la vie de sous camp
- De garder une **attention particulière dans les interactions avec l'extérieur** : déplacements, sorties du lieu de camp ou visite d'une personne extérieure au camp
- De **faire porter un masque lorsque la distanciation physique (1m) n'est pas possible.**

4. LES TRANSPORTS

Le port du masque pour les adultes et enfants de plus de 11 ans est obligatoire dès lors que la distanciation physique (1m) ne peut pas être respectée. **Dans le train et dans le car, le port du masque est obligatoire. Chaque jeune (enfant ou animateur) se présentera au départ des camps muni d'un masque.**

L'objectif est de minimiser le risque de contamination et de limiter les contacts avec des personnes extérieures (conducteurs de l'autocar, usagers du transport en commun, public sur les aires de repos, etc.).

Les enfants qui résident à l'année hors de France métropolitaine dans des zones ou pays pour lesquels l'entrée sur le territoire sans mesure de quarantaine est autorisée, peuvent faire le camp. Ils participeront aux départs des camps en gare ou en car.

³ <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>



I. BIEN VIVRE SON CAMP

1. RYTHME DE VIE

Cette année plus que jamais, les animateurs devront être vigilants à ces 3 points

- Prendre son temps
- S'installer confortablement,
- "Simplement" vivre ensemble.

1.1 Prendre son temps

Les jeunes ont vécu dans leur cellule familiale pour la plupart. Loin des copains, avec un rythme de journée propre à l'organisation de leur famille.

Se retrouver en groupe peut majorer les émotions. Les retrouvailles peuvent générer une grande excitation et **canaliser cette énergie va demander de la patience** ! Mais également des émotions de tristesse, un sentiment d'inconfort, d'anxiété, de TROP-PLEIN peut arriver plus rapidement et fortement que d'habitude.

S'y préparer permet de **préserver la dynamique de groupe** au maximum.

Il y aura un piège à éviter, celui de l'hyperactivité, d'un planning trop rempli, des horaires de journée trop serrés. Il nous faudra choisir cet été de prendre notre temps, de vivre tranquillement.

La journée type du camp respecte le **rythme naturel** des jeunes.

Les jeunes se sentent sécurisés, car ils ne sont pas dans l'inconnu ; ils connaissent le programme de la journée :

- **Le sommeil** : les horaires du coucher et du réveil sont adaptés et réguliers.
- **Les repas** : soyez large sur ces horaires de préparation, de repas en équipe ou en unité et de rangement par la suite.
- **Des temps calmes** : par exemple en début d'après-midi, l'organisme est au plus bas, le soleil au plus haut, pas d'activité physique.

1.2 S'installer confortablement

Prendre le temps de l'installation, c'est mettre les conditions pour vivre confortablement en pleine nature. L'installation dans la nature est un élément clé de mise en œuvre de notre pédagogie.



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Les installations doivent privilégier l'intimité.

Un lieu (tente ou autre) de retour au calme peut être installé : lieu où chacun pourra s'isoler volontairement, se retrouver, trouver de petites activités « refuges ».

1.3 Simplement vivre ensemble

Nous avons tous vécu le confinement, mais pas forcément de la même manière. Certains ont pu être éprouvés, fragilisés, d'autres sont restés sereins...

Aujourd'hui, on se retrouve. Les envies, besoins, difficultés de chacun doivent être respectés.

L'écriture d'une charte de vie d'unité et d'une charte de vie de maîtrise permettrait de se mettre d'accord sur des règles communes pour bien vivre ensemble. Cela permet aussi de prévenir les violences "ordinaires".

On peut donc prendre du temps pour que chacun puisse exprimer et entendre des autres ce qui faciliterait la manière dont nous allons vivre ensemble. Un temps en sous camp peut être proposé avant d'écrire la charte en unité.

Les animateurs sont garants du respect des règles de vie du camp.

2. EN MAITRISE

Il est conseillé de prendre temps des retrouvailles

Chaque jour, les animateurs font le point sur la vie du camp et l'état de santé des jeunes de manière générale : physique, affective, etc. En cas de doute ou de besoin, elle prévoit rapidement un avis médical en prenant contact avec le médecin de proximité identifié.

La maîtrise veillera à être **valorisante, sécurisante et bienveillante** pour permettre aux enfants de grandir harmonieusement.



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

II. CONCRETEMENT SUR LE TERRAIN DE CAMP

1. MISE EN PLACE DU RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES

1.1 Les gestes barrières

Les gestes barrières sont connus pour limiter les risques de transmission des virus respiratoires tels que le coronavirus

- Se laver souvent les mains. Utiliser du savon et de l'eau, ou une solution hydroalcoolique
- Rester à distance de toute personne, à fortiori si elle tousse ou éternue
- Ne pas toucher ses yeux, son nez ou sa bouche
- En cas de toux ou d'éternuement, se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir à usage unique
- Ni embrassades, ni serrage de mains

Ces gestes correspondent à des mesures d'hygiène élémentaires et sont applicables en camp.

Le port de gants jetables est strictement limité aux usages suivants des animateurs

- Soins des plaies,
- Préparation des repas si l'hygiène simple des mains semble insuffisante.

1.2 Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains **pendant au moins 30 secondes**, avec un séchage soigneux, en utilisant de l'essuie-tout ou une serviette personnelle. Les serviettes ou torchons à usage collectif sont interdits.



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

À défaut du lavage des mains, l'utilisation d'une solution ou d'un gel hydroalcoolique peut être envisagée. Son usage doit être encadré pour les enfants (risque d'intoxication et produit inflammable). Dès que possible, les mains doivent être lavées à l'eau et au savon.

Le lavage des mains doit intervenir

- Avant toute manipulation d'aliments (intendance et préparation des repas)
- Avant et après une activité
- Après les courses et le rangement des denrées
- Avant et après chaque repas
- Avant et après l'usage des toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Avant de manipuler un masque et après l'avoir retiré ;
- En cas de besoin (mains sales, souillées, etc.).

Le respect du lavage des mains et des autres gestes barrières en camp doit faire l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge et aux capacités de chaque jeune.

Des outils sont disponibles :

[Tutoriel pour se laver les mains](#)

Le site : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

1.3 Le port du masque, une exception

La plupart du temps, le port du masque n'est pas nécessaire sur le lieu de camp. Le port du masque n'est indiqué qu'en cas d'activité ne permettant pas de respecter la distanciation physique ou pendant la préparation et la distribution des repas.

- Le port du masque n'est pas nécessaire pour les activités qui ne nécessitent pas de contact prolongé : balle au prisonnier, thèque, foot ...
- Le port du masque peut être nécessaire pour les jeux et activités qui nécessitent un contact prolongé à moins d'1m. Exemple avec un jeu de stand où l'équipe peut faire face à un animateur pendant un temps prolongé. Sauf à garantir une distance de 1m entre les participants.

Le Centre National a opté pour une commande globale de masques qui seront livrés sur les différents lieux de camp. Il faudra prévoir un pack de masques, gels et désinfectants à distribuer à chaque sous camp, et veiller au réapprovisionnement régulier.

Le masque est obligatoirement porté par les adultes et les jeunes dès 11 ans dans toutes les situations à risque de contact

- Pour aller faire les courses
- Pour aller chez le médecin, à la pharmacie, chez le dentiste, etc
- En cas d'utilisation de transport en commun
- En cas de rencontre avec des personnes extérieures au camp (propriétaire, gendarme, DDCS, etc.)
- Lors de soins. En particulier lors d'un examen buccal : examen des dents, soins d'un aphte, plaie à la lèvre, maux de gorge. Prévoir un masque et une visière pour celui qui soigne.

Le masque est indispensable en cas de symptômes suspects de covid (fièvre et/ou toux) et avant tout avis médical, y compris pour les jeunes de moins de 11 ans. Il faudra isoler la personne et faire porter le masque à toute personne à proximité (masque pour le soigné et pour le soignant)

Les masques à usage unique sont à privilégier, ils doivent être intégrés au matériel de camp.

Les masques à usage unique sont jetés après usage dans une poubelle qui se ferme hermétiquement.

Il doit être bien porté pour être efficace et être changé régulièrement, idéalement toutes les 4h pour rester efficace.





2. LA VIE DE CAMP

Sur le camp, une installation réfléchie, une vigilance au rythme de vie et une bonne hygiène participent au respect des consignes collectives et sont les garants d'un cadre sécurisant pour les enfants.

2.1 Le sous camp est l'unité de base

La réglementation incite à un fonctionnement **en sous-groupes de 15 jeunes maximum** afin de limiter les risques de circulation du virus.

Aux EEIF, on privilégiera la vie en sous camp.

L'ensemble de la vie quotidienne et l'organisation des activités devra **s'appuyer largement sur un fonctionnement en SOUS CAMPS** (2 équipes : 1 de filles et 1 de garçons)

- ✓ Les sous camps sont constitués dans la mesure du possible pour toute la durée du camp.
- ✓ Les temps en unité sont possibles en veillant à limiter les interactions prolongées entre les équipes.

En renforçant ce système des sous camps, vous favorisez la prise de responsabilité, et accompagnez à l'autonomie. Certains enfants pourront sans doute vouloir sortir de ce cadre, à vous de valoriser leur place dans l'équipe et les talents qu'ils peuvent mettre à son service. Portez une attention particulière à la composition des sous camps, avant le camp, éventuellement en consultant les enfants pour s'assurer que chacun s'y sente bien.

2.2 Les activités

La majorité des activités sont possibles, mais nécessitent d'être adaptées ou questionnées au regard des consignes sanitaires et des principes.

- 1) Limiter le risque de contacts répétés et prolongés (moins de 1m pendant plus de 15min), les contacts brefs sont possibles.
- 2) Mettre en place les gestes barrières, en particulier le lavage des mains avant et après l'activité (la désinfection du matériel utilisé est réalisée, avec lingettes virucides quand cela est possible)
- 3) Limiter les interactions entre les équipes dans le cas d'activités à plus de 15.

Concrètement :

Il faudra repenser le rassemblement pour permettre la distanciation physique.

Exemple : les animateurs se mettent au milieu et les équipes se positionnent en étoile autour d'eux.



Le sous camp est la cellule de base sur laquelle on devra s'appuyer dans les activités.

- Des activités pour tout le camp sont également possibles en limitant les contacts entre les équipes : jeu de piste, course d'orientation, activités à poste ...
- Pour les veillées, les temps prières et les repas, les jeunes seront assis par sous camp

2.3 Les sorties à l'extérieur du camp, activité d'autonomie

Pas de bivouac, pas d'explo, pas de sorties extra.

3. INSTALLATION DU TERRAIN DE CAMP

3.1 Dormir sous la tente

L'installation dans une tente doit permettre de maintenir une distance physique entre les personnes. Il est recommandé un couchage tête-bêche. **Ne pas utiliser les tentes à leur capacité maximale.**

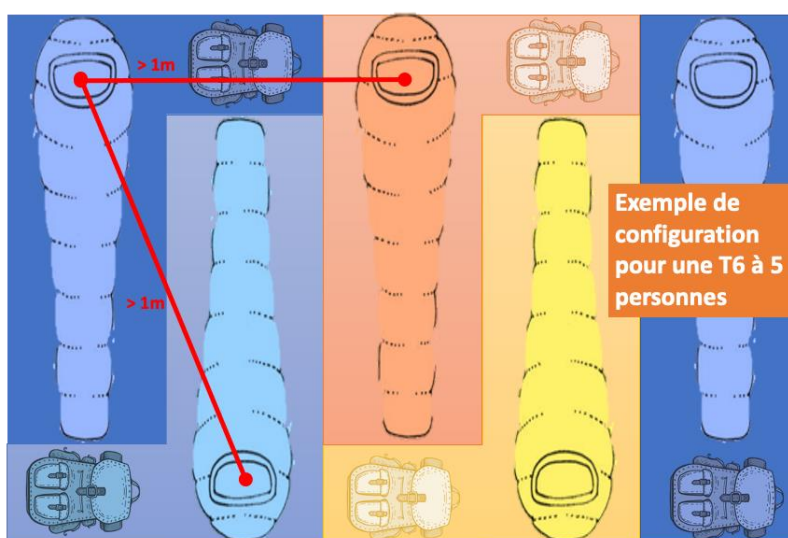
La maîtrise veille tous les jours à ce que **les tentes soient bien rangées**, les affaires de chacun dans les sacs. **Les tentes sont aérées quotidiennement.**

Plusieurs configurations sont possibles pour une équipe en fonction du type de tente.

Dans les tentes à compartiments (en général 3 compartiments de 3 places), ne faire dormir que 2 enfants par compartiment.

Dans des tentes « canadienne » à 8, respecter la distanciation. Une tente de 8 ne pourra accueillir que 5/6 enfants

- **Illustration**



3.2 Les constructions

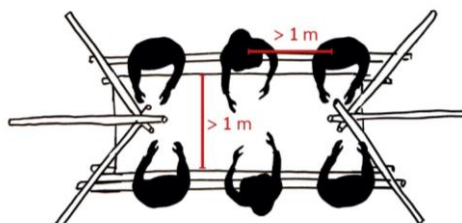
En BC et en BM, pas de tables d'unité.

En BC, prévoir des tables séparées les unes des autres.

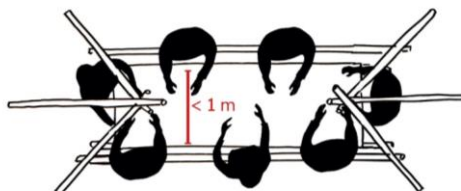
L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer une distanciation physique et un placement en équipe est privilégié.

Prévoir des tables de repas séparées les unes des autres

1/ Elargir les tables



2/ Organiser la table en quinconce



Les tables sont nettoyées après chaque repas, l'utilisation d'une nappe en toile cirée est recommandée.

Les points d'eau

Des points d'eau pour un lavage des mains régulier doivent être prévus dans chaque sous camp.

L'approvisionnement en eau et l'eau elle-même peuvent s'avérer un vecteur fort de transmission de tout type de virus, d'où la prudence dans l'utilisation des tuyaux et la manipulation collective des jerricans qui devront être nettoyés et désinfectés régulièrement à l'intérieur comme à l'extérieur.

Plusieurs possibilités sont envisageables pour garantir la présence de plusieurs points d'eau

Dans tous les cas, il faut **multiplier les points d'accès à l'eau sur l'ensemble du terrain de camp** et prévoir au moins un point d'eau de lavage des mains pour chaque sous camp.

Conscients de l'importance du sujet, le Centre National met en place un *SOS Plomberie* pour vous aider à installer au mieux les arrivées d'eau, évaluer les quantités de tuyaux nécessaires, solidifier les raccords et ajuster le débit.

Vous pouvez décider de faire une construction sur laquelle vous disposerez un jerrican avec robinet intégré, et les disposer dans chaque sous-camp.

Les rampes et unités de lavage mobile sont des solutions onéreuses et qui demandent de la maintenance. Le Centre National pourra évaluer avec vous la meilleure solution compte tenu de la surface et de la spécificité de votre terrain.

Quelques exemples



Jerrican avec robinet intégré
(sans raccord à l'arrivée d'eau)



Rampe collective
(avec raccord à l'arrivée d'eau)



Unité mobile de lavage des mains
(sans raccord à l'arrivée d'eau)

4. L'INTENDANCE

Elle respecte les préconisations habituelles en termes de cuisine collective et cuisine en plein air avec **une vigilance particulière aux points suivants.**

Les mains sont lavées :

- Après le rangement des denrées alimentaires
- Après avoir débarrassé les denrées de leurs emballages inutiles (boîte, sachet)
- Après le rinçage et l'épluchage des fruits et légumes
- Avant et après la préparation des repas
- Avant et après le service.

Les surfaces servant à la préparation des repas doivent être lisses et lavables, elles sont nettoyées avant et après utilisation.



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Le matériel de cuisine est soigneusement lavé après chaque utilisation, séché à l'essuie-tout ou à l'air libre et rangé à l'abri.

Les fruits et légumes sont rincés à l'eau claire avant d'être rangés et avant d'être cuisinés. Ils devront être épluchés soigneusement.

Les gestes barrières sont rappelés avant chaque repas.

On distinguera les repas en sous camps (considérés comme l'unité de base) des repas en unité.

Repas en sous camp

- Chaque sous camp dispose du matériel nécessaire pour se laver les mains et d'une poubelle
- Un sous camp à la fois peut aller chercher les éléments du repas à l'intendance, et se préparer son repas.
- Chaque repas est préparé par seulement 3 ou 4 enfants identifiés par sous camp, chacun ayant un rôle déterminé de façon à éviter que les ustensiles passent de mains en mains : 1 qui s'occupe de l'entrée, 1 du plat... Exemple : *Noé se lave les mains, il lave les tomates, il les coupe et il les dispose dans un saladier appartenant au sous camp. Puis Noé va laver le couteau à l'eau et au savon. Il pourra être de nouveau utilisé par une autre personne.*
- Au moment du service, personne ne se sert avec ses propres couverts dans le plat de service, une cuillère prévue à cet effet sera utilisée.
- **Chaque personne doit disposer avant chaque repas de son propre matériel : assiette, couverts, verre, serviette**
- Lavage de la vaisselle après les repas

Repas en unité

- L'usage du masque pendant la préparation et le service est obligatoire.
- L'équipe chargée de la préparation du repas sera également chargée du service pour ne pas multiplier les risques de contact avec l'alimentation.
- **Chaque personne doit disposer avant le repas de son propre matériel (assiette, couvert, verre, serviette), il n'y a pas d'échange ou de partage possible pendant le repas.**
- Lavage de la vaisselle après les repas



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

5. L'HYGIENE

5.1 Les sanitaires (tatites)

Ils ne sont pas mixtes. Un affichage spécifique est prévu à cet effet
Du papier toilette est à disposition, et protégé des intempéries
Des lingettes désinfectantes sont à disposition pour nettoyer entre chaque passage
L'intimité doit être respectée (bâche, cloison, etc.)
Un point d'eau est mis à disposition à proximité avec savon liquide et essuie-tout.
Nettoyage des tatites à minima trois fois par jour.

5.2 L'hygiène individuelle

La toilette est quotidienne (douche de préférence). Le lavage des mains est systématique.
Chaque participant utilise une serviette individuelle, qui sera séchée à l'air libre. L'utilisation des gants de toilette est fortement déconseillée (nid à microbes).
Pas de douches en unité.
Il faudra organiser un roulement par sous camp, et nettoyer, désinfecter après chaque passage.
Exemple : les filles du sous camp A, nettoyage/désinfection ; les garçons du sous camp A, nettoyage/désinfection, les filles du sous camp B...

6. LE MEDICAL EN CAMP

6.1 Le référent prévention COVID-19

Le chef du camp nomme un référent "prévention covid-19", sous son autorité.
En charge de

- Coordonner la mise en place des mesures présentées dans ce document (matériel disponible sur le camp, organisation du camp, couchage, lavage de mains, affichage...);
- Rappeler régulièrement les gestes barrières pendant le camp ;
- Mettre en œuvre le respect du protocole en cas de suspicion de cas de COVID dans le camp, avec le chef de camp

Le référent prévention COVID-19 **doit s'appuyer sur un responsable COVID-Gestes barrières dans chaque sous camp** et assurer ainsi une bonne circulation de l'information dans chaque sous camp et dans l'ensemble de l'unité pendant le camp. Il n'est pas obligatoire que le responsable COVID-Gestes barrières de chaque sous camp soit le même durant tout le camp.



6.2 Le comité médical dédié COVID-19

Les EEIF ont mis en place un comité médical dédié COVID-19.

Il est composé de plusieurs médecins, pour la plupart anciens EI, et pourra être sollicité pour répondre rapidement aux questions médicales posées par le COVID. Il sera aussi l'interface avec les médecins locaux qui seraient amenés à être consultés par les chefs de camp

Il vous faut absolument **prendre contact avec le médecin de secteur** pour lui signaler la présence d'un camp scout dans sa région et vérifier avec lui s'il se déplace, ses jours et horaires de consultation. Cette prise de contact doit se faire avant le camp, elle vous sera utile pour tout type de questions d'ordre médical pendant le camp.

6.3 L'infirmier

La tente infirmerie sera doublée d'une tente dit d'isolement à utiliser en cas de suspicion de Covid.

Avoir un thermomètre électronique sans contact, utilisable à distance.

Les horaires d'ouverture de l'infirmier seront connus de tous les enfants et l'infirmier veillera à organiser une file d'attente de façon à respecter la distanciation physique. (Un marquage au sol pourra être utile)

L'infirmier portera un masque au moment des soins, se lavera les mains et désinfectera le matériel entre chaque enfant

Pour rappel, aucun médicament ne peut et ne doit être délivré sans avis médical

6.4 Les enfants présentant une pathologie

Afin de les protéger et de protéger les autres, il est indispensable de consulter le médecin traitant, AVANT le camp, pour un avis sur la possibilité de camper au cours de l'été 2020 pour tout enfant ou animateur présentant les pathologies suivantes :

- Les personnes diabétiques insulino-dépendantes non-équilibrées ou qui présentent des complications secondaires à leur pathologie
- Les personnes qui présentent une maladie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale (broncho-pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose etc)
- Les patients qui présentent une insuffisance rénale chronique dialysée
- Les malades atteints de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie)
- Les personnes atteintes d'obésité (indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30kg/m² (avant le 20 avril 2020, il s'agissait des personnes obèses dont l'IMC était supérieur à 40kg/m²)
- Les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

- ✓ médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive
- ✓ liée à une hémopathie maligne en cours de traitement.

Les personnes présentant les pathologies suivantes, sont également considérées comme à risque

- Accident vasculaire cérébral invalidant
- Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
- Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
- Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
- Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses
- Diabète de type 1 et diabète de type 2
- Formes graves des affections neurologiques et musculaires (neuromyopathies et autres, myasthénies et autres affections neuromusculaires)
- Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères (drépanocytose)
- Maladie coronaire
- Insuffisance respiratoire chronique grave ;
- Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé Spécialisé
- Mucoviscidose
- Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
- Paraplégie
- Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique
- Polyarthrite rhumatoïde évolutive
- Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
- Sclérose en plaques
- Spondylarthrite grave
- Suites de transplantation d'organe
- Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.



6.4 Suspicion de covid

Le Covid a comme particularité de pouvoir entraîner de multiples symptômes, la plupart non spécifiques (c'est-à-dire retrouvés dans d'autres maladies). **Il s'agit donc de ne pas poser un diagnostic tout seul sans avis médical.**

Pour rappel **les principaux symptômes** devant faire suspecter un cas de Covid sont

- Fièvre (même peu élevée <38°) ou pas de fièvre
- Toux
- Rhume, maux de gorges, conjonctivite, courbatures, fatigue
- Perte de goût ou d'odorat sans rhume associé

En cas de symptômes (suspicion de Covid ou autres), l'assistant sanitaire le consigne dans le carnet de suivi et prend un avis médical auprès d'un médecin du comité médical dédié.

Point de vigilance : la discrétion doit être de mise quant aux informations médicales transmises à des personnes autres que les professionnels intervenant pour des soins.

Les étapes

1. Procéder à l'isolement du jeune ou de l'adulte, porter un masque et le lui faire porter
2. Prendre un avis médical rapidement en sollicitant le comité médical, ou à défaut le 15
3. Suivre les recommandations de l'avis médical
4. En cas de covid suspecté ou avéré, prendre contact avec la ligne d'urgence des EEIF
5. Informer les parents du jeune concerné

Si le cas fortement suspect est confirmé, la procédure est la suivante

- La personne est isolée dans la tente prévue à cet effet
- Toute personne s'occupant d'elle porte le masque
- Suivre les recommandations médicales (Test PCR)
- Organiser un rapatriement au domicile
- Surveiller les cas dits contacts (ceux qui étaient dans le même sous camp, les animateurs et probablement l'ensemble du camp). Organisation du dépistage (PCR) de tous les cas contact, en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) ou les délégations départementales et vigilance accrue encore 14 jours. Port du masque à tout le camp.
- Si cas de COVID suspect ou avéré, au retour du camp : consignes à donner aux familles pour continuer la surveillance et informer l'entourage (notamment les grands parents)



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Dans tous les cas

- Rester serein face à la situation
- Respecter les gestes barrières
- Rassurer la personne malade et lui expliquer ce qu'il va se passer
- Informer et rassurer le reste du groupe sur la situation
- Rester à l'écoute des consignes de l'autorité sanitaire (médecin local de préférence)
- Veiller à la désinfection des lieux et espaces contacts

7. CHABBAT SUR LE CAMP EN TEMPS DE COVID

Le temps de chabbat est un temps propice à la vie collective, un espace de respiration essentiel, convivial et agréable. Un temps de repos.

Les gestes barrières et la distanciation physique restent une priorité.

D'ordinaire, tous les temps sont organisés en commun : temps de prière, repas, jeux et activités, chants de table.

Il ne s'agit pas d'interdire de vivre et de partager ces bons moments, il faut juste rester vigilants sur leur bon déroulement.

- ✓ Pas de table d'unité
- ✓ Imaginer une installation spécifique qui pourra être utilisée pour les temps d'office et de repas

Exemple : construire des bancs et les placer en étoile pour respecter la distanciation physique

- ✓ Une équipe est désignée pour préparer, en amont, les repas de chabbat, c'est la même équipe qui distribuera le repas, et chaque personne de service portera un masque
- ✓ Le repas de samedi midi ne comportera que des préparations à froid
- ✓ Chaque enfant, chaque animateur recevra, pour chaque repas, un kit avec couverts, assiette, gobelet et serviette à usage unique
- ✓ Impossible de mixer les tentes et de s'inviter les uns les autres
- ✓ Pas de jeux de ballons collectifs comme la sioule. Imaginer une activité de remplacement (type thèque) qui ne nécessite pas de contact prolongé



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Pour mettre en application toutes ces mesures, des séances de formation en visioconférence sont programmées pour les animateurs et pour les chefs de camp afin que chacun s'approprie ces mesures et puisse faire ses meilleurs efforts pour permettre à chacun de vivre, un camp exceptionnel.

L'équipe du Centre National est à votre disposition pour toute question.

BONS CAMPS !!!



ANNEXE 1

AUTO -QUESTIONNAIRE

AUTO-QUESTIONNAIRE COVID 19 (annexe fiche sanitaire de liaison⁴)

**A remplir par le responsable légal de l'enfant 3 jours avant le départ au camp.
Puis à envoyer et à remettre aux responsables des EEIF le jour du départ**

Nom/ prénom de l'enfant :

Groupe Local d'appartenance :

Votre enfant participe au camp :

Indiquer la référence du camp (BC 1 ...)

Date de départ :

Au cours des 2 dernières semaines, votre enfant a t'il

- eu de la fièvre ou des frissons ? Oui Non
 - toussé de manière inhabituelle ? Oui Non
 - eu des difficultés à respirer ? Oui Non
 - eu une perte du gout ou de l'odorat ? Oui Non
 - eu un rhume, des courbatures Oui Non
 - eu une diarrhée pendant plusieurs jours ? Oui Non
 - été en contact étroit (en face à face, à moins d'1 mètre et/ou pendant plus de 15 minutes, sans masque ni pour vous ni pour le contact) avec une personne atteinte de COVID de façon prouvée ? Oui Non
- Je m'engage à procéder à une prise de température de mon enfant avant le départ.
- J'autorise les EEIF à procéder à une prise de température.

Date et signature du responsable légal de l'enfant :

⁴ Les EEIF collectent des données de santé concernant les jeunes participant aux camps qu'ils organisent avec le consentement des familles qui complètent la fiche sanitaire de liaison lors de leur inscription au camp. Les données qu'elle contient sont exploitées exclusivement par les cadres bénévoles dûment autorisés en charge du suivi médical du jeune concerné ainsi que le personnel de santé le cas échéant pendant la durée du séjour et ne sont, sauf exception médicale ou juridique, pas conservées au-delà de la fin du séjour auquel le jeune a participé. Elles sont stockées sous forme papier par le responsable sanitaire



ANNEXE 2

LES CONDITIONS SANITAIRES EN CUISINE

Hygiène alimentaire de plein air

Dans le contexte des activités de plein air, l'organisation et la préparation des repas font partie de la vie du camp. Les repas sont préparés le plus souvent par les participants eux-mêmes et par les animateurs qui les encadrent. Il est indispensable que ces derniers soient formés aux règles relatives à l'hygiène alimentaire selon le principe du « apprendre en faisant ». Ces dispositions ont pour but d'éviter le risque d'intoxication alimentaire. Ce risque est démultiplié lorsque l'alimentation est collective et lorsque l'alimentation est en plein air.

Les informations ci-dessous sont issues du guide réglementaire « Restauration collective de plein air des accueils collectifs de mineurs » (Octobre 2010).

Hygiène des personnes préparant le repas

Il est nécessaire que chacun soit formé aux principes d'hygiène alimentaire et maîtrise la chaîne du froid. Par ailleurs on vérifiera que :

- Les mains soient fréquemment et efficacement lavées (dans un espace dédié), parfaitement séchées (papier absorbant ou torchon changé à chaque repas),
- Les cheveux longs soient attachés,
- Les éventuelles blessures aux mains (coupures etc.) soient protégées (pansement et gant à usage unique),
- Les personnes prenant part à la préparation des repas ne soient pas malades.

Équipement et hygiène des locaux et du matériel

Emplacement en plein air

- À l'écart des lieux de passage, si possible ombragé.
- Pas d'animaux dans les espaces de préparation et consommation des repas.
- Séparation des secteurs propres (préparation, manipulation des plats, cuisson) et sales (vaisselle, poubelles, nettoyage) afin de respecter la « marche en avant ».

Principe de la marche en avant : le propre ne doit jamais croiser le sale (lieu de stockage des denrées, lieu de préparation, lieu de cuisson, lieu de repas, vaisselle, évacuation des eaux sales et des déchets).

- Dispositif d'élimination des eaux usées (trou à eaux grasses) suffisamment éloigné du lieu de préparation et de prise des repas avec un système de filtrage.



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Équipement

- Surfaces lisses et lavables, non poreuses et imputrescibles (pas de bois brut) pour le lieu de préparation des aliments. Possibilité d'utiliser une toile cirée. **DESINFECTER AVEC UN PRODUIT VIRUCIDE ADAPTE (SPRAY PAR EXEMPLE) AVANT ET APRES UTILISATION**
- Des bacs distincts pour la vaisselle et d'autres pour le lavage des fruits et légumes (mettre en place un marquage précis permettant la différenciation)
- Deux bacs pour le lavage et le rinçage de la vaisselle : propres avant chaque usage.

Nettoyage

- Lavage et stockage de l'ensemble du matériel après chaque utilisation.
- Emploi de produit détergent désinfectant lors du lavage fréquent des mains afin d'éliminer l'ensemble des microbes et germes.
- Nettoyage et désinfection quotidiens des glacières et jerricans

VIE QUOTIDIENNE ET HYGIÈNE

Réfrigérateurs

La température des réfrigérateurs doit permettre la bonne conservation des aliments

- Respecter la température de conservation indiquée sur les emballages des ingrédients.
- Maintenir un thermomètre de manière permanente dans le réfrigérateur.
- Effectuer un relevé écrit des températures 3 fois par jour et affiché sur le réfrigérateur.

Par ailleurs, le réfrigérateur doit être maintenu propre en permanence.

Aliments sensibles

Certains aliments (œufs ou viandes) peuvent être facteur d'intoxication alimentaire.

Des précautions particulières s'imposent.

Œufs

- Ne pas acheter ou utiliser des œufs dont la coquille est fêlée, la coquille doit toujours être propre et intacte.
- Les œufs doivent être conservés à température ambiante ou au frais (une fois mis au frais, c'est ce mode de conservation qui doit être maintenu).
- Ne pas nettoyer les œufs avant usage.
- Les œufs doivent être cuits à cœur. Les omelettes doivent être servies cuites, non baveuses.



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

Conditions de stockage

Le lieu de stockage du matériel et des denrées alimentaires doit être un lieu clos (tente ou abri), sans contact direct avec le sol, avec un sol facile à nettoyer. On mettra en place un stockage séparé des produits alimentaires et des produits d'entretien. Chaque produit doit être stocké en respectant la température de stockage indiquée sur l'étiquette.

On veillera particulièrement au :

- Stockage du matériel de cuisine totalement sec dans des malles/cantines fermées sans contact direct avec le sol,
- Stockage des aliments « secs » dans des contenants hermétiques, stockés hors du sol.

Utilisation des condiments

- Confitures : proposer des portions en lien avec la consommation effective.
- Mayonnaise et moutarde : préférer les tubes aux bocaux.
- Sel, poivre, épices et autres condiments : doivent être contenus dans des récipients hermétiques.

Repas témoins

La réalisation de plats témoins est faite si cela est possible : présence d'un réfrigérateur de taille suffisante et possibilité d'isoler à l'intérieur les plats témoins des autres denrées.

Ces échantillons sont à la disposition des services officiels de contrôle. Ils sont conservés séparément dans des contenants hermétiques, avec date de préparation et dénomination.

On conservera une portion (100g d'échantillon) de chaque plat cuisiné dans un contenant fermé et étiqueté pendant au minimum 5 jours au froid (entre 0° et 3°C).

A l'issue des 5 jours et à la fin du séjour, ces portions doivent être mises au rebut.

Traçabilité

Afin d'assurer la traçabilité des aliments servis en accueil de scoutisme, on conservera :

- Les étiquettes des produits réfrigérés, surgelés et des œufs (photos possibles si présentables facilement en cas d'inspection).
- Le support contenant les étiquettes et numéro de lots pendant au moins 6 mois (cahier d'intendance, de comptabilité, preuves d'achats, fiche de suivi de la traçabilité).
- Les menus servis.

Distribution des repas

Les repas sont préparés au plus près du moment de consommation.

Paniers repas (à privilégier)



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

- Les repas sont constitués de produits stables à la chaleur qui peuvent attendre d'être consommés (pain, fromages à pâte cuite, pâtes en boîte, légumes crus épluchés et lavés, fruits, fruits secs...).
- Toutes les préparations à base d'œufs sont à éviter, à l'exception des œufs durs conservés dans leurs coquilles.

Gestion des restes

On mettra au rebut à la fin des repas :

- Les restes des plats servis à l'exception de ceux qui sont conditionnés et stables à température ambiante
- Les aliments qui n'ont pas été consommés, y compris pour les boîtes de conserve (sauf si le contenu a été transféré immédiatement après l'ouverture dans un contenant hermétique et conservé au froid).

Stockage de la vaisselle

La vaisselle doit être rangée parfaitement sèche

- Séchage à l'air libre et au soleil ou
- Essuyage total au papier absorbant puis
- Rangement immédiat dans des contenants propres et fermés, stockés hors sol

Poubelles

On utilisera des :

- Poubelles disposant de couvercles ou d'une méthode de fermeture, lavées et désinfectées régulièrement,
- Sacs étanches et solides, hermétiquement clos, à l'ombre, dans un lieu éloigné de la cuisine, protégés des animaux, pas posés à même le sol.

On pensera à

- Dédier une poubelle aux masques usagés
- Prendre en compte les consignes de tri propres à chaque commune.
- Organiser l'évacuation des déchets à l'extérieur aussi souvent que possible (au minimum une fois par jour).

Gestion de l'eau : Le lavage des mains est essentiel et fréquent.

L'eau doit être potable pour tous les usages domestiques : alimentation et cuisine, lavage des mains et toilette, vaisselle et lessive.

Adduction



E . E . I . F .
Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France

- Utilisation de l'eau provenant de l'adduction communale (raccordement habituel), ou via une citerne remplie à l'adduction communale (néanmoins, il faudra penser à un traitement de l'eau avec des produits de conservation).
- Si la source de l'eau n'est pas l'adduction communale on doit se procurer un certificat de potabilité de l'eau fourni par un laboratoire agréé.
- Si l'eau est conduite sur le lieu de camp par un tuyau, **préconiser l'usage de tuyaux destinés au transport alimentaire plutôt qu'un tuyau de jardin classique.**

Dans tous les cas

- Le raccorder à un robinet d'adduction communale
- Favoriser le remplissage des bidons directement au robinet
- Vidanger le tuyau de l'eau stagnante avant utilisation
- Utiliser un pistolet ou un robinet à l'extrémité du tuyau pour éviter l'intrusion de bête ou de salissure et ne pas souiller l'eau contenue dans la longueur du tuyau.

Les jerricans doivent être

- Stockés fermés, en hauteur et à l'ombre,
- Désinfectés régulièrement avec des produits **virucides** adapté (penser aussi aux gourdes)
- Nettoyer l'extérieur et l'intérieur, vider et rincer abondamment à l'eau potable, faire de même avant avec les robinets.

EXIGENCES COMMUNIQUEES PAR LES ANIMATEURS AUX ENFANTS

Afin de favoriser l'hygiène alimentaire, le respect du protocole sanitaire et la santé du groupe, on demandera aux participants de

- Se laver les mains avant de passer à table (il faudra donc mettre en place un lieu le permettant),
- Ne pas boire à la bouteille commune,
- Ne pas goûter avec les doigts pendant la préparation,
- Ne pas lécher la cuillère de service,
- Ne pas manipuler de denrées alimentaires en cas d'infections ou de plaies sur les mains,
- Ne pas remettre sa cuillère utilisée dans le pot commun.